



**Philippe Le Ray**  
Député du Morbihan

**Monsieur Raymond LE DEUN**  
~~Préfet du Morbihan~~  
Préfecture  
Place du Général de Gaulle  
56000 Vannes

Références à rappeler  
dans toute correspondance : GLNI/CLB-2017DP139 – 01 03 17

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2017

COPIE

Monsieur le Préfet,

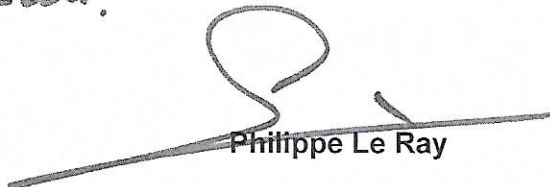
Je me permets d'appeler votre attention sur la situation que m'a exposée monsieur Michel Trichard, président de l'association LNC.

Il m'explique que son association a pour objectif de défendre la pratique du camping sur terrain privé à Belle-Ile-en-mer. En effet, depuis plusieurs mois il semblerait qu'il y ait une volonté d'interdire cette pratique vieille de plusieurs décennies. Monsieur Trichard me fait part de son désarroi et de son incompréhension au regard d'une telle situation alors même qu'il y a une volonté de l'ensemble des adhérents de l'association d'entretenir et de préserver l'environnement de l'île.

Comprenant ses préoccupations, je vous serais reconnaissant de bien vouloir apporter un regard bienveillant sur ce dossier et m'indiquer si vous pouvez continuer à permettre cette pratique à Belle-Ile-en-mer.

Vous remerciant par avance de l'attention toute particulière que vous porterez à ma requête et dans l'attente de vous lire à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien cordialement.*

  
Philippe Le Ray